

**Discours de Madame la ministre de l'Education Nationale, de
l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**

**Clôture de la 9^{ème} conférence européenne sur l'égalité entre les femmes et
les hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche**

14 septembre 2016

Seul le prononcé fait foi

Mesdames les ministres,

Madame la cheffe de la représentation de la Commission européenne,

Mesdames et messieurs les recteurs,

Mesdames et messieurs les présidents d'université et d'établissements de
recherche,

Mesdames et messieurs les directeurs,

Mesdames et messieurs,

- 1. Il y a 4 mois, avec ma collègue Stefania GIANNINI, qui aurait dû être avec nous aujourd'hui mais qu'un impératif de dernière minute a retenue en Italie, nous étions réunies à l'Institut universitaire européen de Florence pour la conférence sur l'état de l'Union dédiée à la place des femmes en Europe et dans le monde**

Ce fut un moment particulièrement émouvant pour moi : évoquer à Florence, dans le berceau de l'humanisme, cette question essentielle à l'avenir de nos démocraties, c'était nous rappeler à tous que l'Union européenne plonge ses racines dans une histoire commune animée par la recherche du progrès humain.

Et quelle chance de pouvoir reprendre le fil de ces échanges aujourd'hui, ici au Collège de France, dans cette institution où, depuis plusieurs siècles déjà, la communauté scientifique nationale et internationale a pris l'habitude de se réunir autour des questions qui sont au cœur de l'évolution de nos sociétés.

Grâce à la bonne volonté du Collège de France, que je tiens à remercier de nouveau pour son accueil, j'ai souhaité donner un tour nouveau aux conclusions de ces conférences européennes qui se tiennent depuis déjà 18 ans, sous l'impulsion de madame Liisa Husu.

Ici, à Paris, pendant trois jours, des représentants de l'ensemble des Etats de l'Union européenne, des chercheurs, des professeurs, et plus généralement l'ensemble du monde académique se sont mobilisés autour d'une question inscrite au cœur de notre identité européenne, et qui est aussi évidemment au cœur des réflexions stratégiques que chacun doit conduire, à l'échelle de l'Union, à l'échelle des Etats membres mais aussi à l'échelle de chacun des établissements.

Mes premiers mots seront pour remercier deux personnalités européennes que vous avons eu la chance de pouvoir écouter aujourd'hui, chère Carmen VELA, chère Suzanne Baer qui êtes venues dire, ...dire et démontrer... encore une fois l'ambition et la solidarité que requiert ce grand défi de l'égalité.

Mes remerciements vont aussi vers chacun des intervenants de cette conférence de clôture, et vers nos deux présidents, Christine Clerici, et Alain Fuchs. Ils ont su, avec les équipes du ministère, avec leurs partenaires, faire de cette conférence une vraie réussite.

Une réussite scientifique, madame la professeure Laura Lee Downs nous l'a rappelé.

Une réussite qui, surtout, ne doit pas rester sans suite. Cette réussite, nous devons en faire un véritable tremplin pour les droits des femmes. Telle est notre responsabilité collective !

C'est le sens du message adressé par le Commissaire européen Carlos MOEDAS et c'est le sens de cette conférence de clôture que j'ai voulu organiser pour donner tout son sens à la question qui a occupé ces trois jours : l'égalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche est une question de recherche scientifique, d'enseignement mais elle est aussi une question politique !

Il y a quelques mois, dans ce même amphithéâtre Marguerite de Navarre, Patrick BOUCHERON, l'Historien, donnait une magistrale leçon inaugurale nous invitant à réfléchir sur « Ce que peut l'Histoire ».

Aujourd'hui, j'ai voulu que nous réfléchissions à « ce que nous pouvons faire nous-mêmes pour l'égalité ».

Comme toute réflexion, cela passe par le débat.

Le débat avec des femmes et des hommes de pays différents et d'horizons multiples, que guide une même volonté : dépasser les préjugés et les obstacles qui freinent depuis tant d'années l'égalité entre les femmes et les hommes.

Oh, comme souvent quand il est question de droits des femmes, l'évidence de ce combat peine à s'imposer à tous.... Enfin, à l'exception peut-être des cas où cette évidence est proclamée par un homme...

Chacun a sans doute encore en tête l'unanimité qui a suivi la déclaration du Président Obama, le jour de son 55ème anniversaire, se déclarant féministe et appelant à poursuivre les efforts pour briser les préjugés liés au genre.

C'était un 4 août.... Une date qui renvoie en France à celle de l'abolition des privilèges en 1789.... Je vous rassure.... Les privilèges des nobles, pas ceux des

Hommes, en dépit de l'appel à l'égalité des droits civils et politiques lancé par Olympe de Gouges.

Le 4 août... Une date symbolique que j'ai également retenue pour publier il y a deux ans, le 4 août 2014, la 1^{ère} loi globale et transversale de notre pays pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

2. Et puisque nous sommes dans la salle Marguerite de NAVARRE, qu'il me soit permis de rappeler que dans son œuvre, l'HEPTAMERON, inspirée évidemment du DECAMERON de Boccace, 10 personnages échangent et se racontent des histoires.

Parmi ces 10 personnages, il y a 5 hommes, et 5 femmes. Preuve que le désir pour l'égalité ne date pas d'hier. Pourtant, quand on aborde ce sujet, il faut encore et toujours rappeler une évidence, et même plusieurs.

La légitimité de notre questionnement, d'abord. A Florence au printemps dernier ou encore à Tsukuba, au Japon, lors du dernier G7 Science & technologie, nous avons tous exprimé une vision de l'Université et de l'enseignement supérieur, capable de porter haut les valeurs humanistes qui fondent nos démocraties, et capable de nous permettre de relever les défis de l'inclusion et des mutations technologiques.

Et pour cela, nous avons besoin d'une université ouverte aux femmes, ouverte à la diversité des parcours et des expériences, condition indispensable pour en faire durablement un foyer d'innovation, ancré dans un territoire, dans une société et ouvert en permanence sur le monde.

Nos universités, notre enseignement supérieur et nos organismes de recherche ont un rôle central à jouer dans la résolution des difficultés qui sont les nôtres aujourd'hui. Je n'en ai jamais douté.

L'esprit critique, l'enseignement, la formation et la volonté d'une recherche libre éloignée des vérités acquises, telles sont les précieuses ressources dont nous disposons. Ce sont ces ressources qui doivent nous aider à apporter, aux crises que nous traversons, des réponses durables, les seules qui valent.

Mais ce sont ces mêmes ressources qui doivent être mises à contribution pour nourrir et rendre concret pour les femmes et les hommes de notre temps le beau projet humaniste d'une société de l'égalité.

Ce mot d'égalité nous renvoie bien sûr aux fondements mêmes du projet européen.

Le Commissaire Moedas et Mme Jegouzo l'ont rappelé, le combat pour l'égalité est plus que jamais au cœur de la stratégie européenne.

Je ne reviendrai pas sur les chiffres. Partout en Europe, les femmes sont de plus en plus nombreuses dans l'enseignement supérieur. Mais celles qui rejoignent une carrière académique ou de recherche sont encore trop peu nombreuses.

Surtout, leurs perspectives de carrière apparaissent de facto plus limitées que celle des hommes.

A l'instar de l'oxygène, qui se raréfie au sommet, les femmes sont de moins en moins nombreuses lorsque l'échelle de responsabilité augmente. Mais dans le cas de l'oxygène, c'est un phénomène naturel. Dans celui des femmes, il n'y a rien de naturel : c'est notre responsabilité qui est en jeu.

Plafond de verre, parois de verre, plancher collant..... Voilà autant d'expressions qui décrivent des réalités trop souvent vécues douloureusement par les femmes, collectivement et individuellement.

Pour changer ces réalités, l'Europe est une force. Elle a un rôle majeur à jouer, pour accompagner les Etats dans la modernisation de nos sociétés et pour bousculer les habitudes culturelles et les préjugés.

A l'heure où l'idée européenne a semblé vaciller, le projet européen demande plus que jamais notre soutien actif. Mais, pour cela, le projet européen doit lui-même davantage s'incarner dans des réalisations concrètes, visibles par les citoyennes et les citoyens européens.

En 2014, j'avais, comme ministre des droits des femmes, lancé une plateforme où, avec mes homologues européennes, nous revendiquions la parité au sein du collège de commissaires européens, l'attribution des droits des femmes à un ou une commissaire, ou encore l'existence d'un véritable pilier «égalité professionnelle» dans la gouvernance économique de l'Union européenne. Nous avons été, en partie, entendues. Preuve qu'il ne faut jamais désespérer.

Ce volontarisme, je souhaite donc que nous l'ayons aussi s'agissant de l'égalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Le Commissaire Moedas nous a fait part de son espoir de voir des plans d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes s'insérer au cœur de la production des politiques publiques.

C'est le sens de l'action que je veux conduire dans le cadre de la feuille de route française pour l'espace européen de la recherche. Nous avons présenté au printemps un premier bilan de notre action à la Commission en mettant en avant

les interactions et le dialogue continu que nous mettons en place entre l'action du ministère et celle des établissements d'enseignement et de recherche.

Aujourd'hui déjà, de nombreuses universités ou organismes de recherche français ont obtenu ou vont obtenir le label de la « charte européenne du chercheur » qui comprend des recommandations importantes pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'emploi académique.

Nous devons aller plus loin et pour cela, il faudra nous appuyer sur les Conclusions adoptées par les ministres européens en décembre 2015 et sur les travaux de cette 9^{ème} conférence de Paris.

Je mettrai en place d'ici le mois de décembre, un outil de suivi de nos engagements européens, sur le genre et l'égalité dans les secteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur. Il constituera bien sûr un des éléments de ma feuille de route pour l'égalité 2017.

L'ERA-NET GENDER-NET dont vous avez clos les travaux cette semaine s'est imposé comme une référence et un outil stratégique pour la mise en œuvre de la politique de l'égalité au sein de l'Espace Européen de la Recherche.

C'est une référence qui nous invite à aller plus loin évidemment. **J'ai donc décidé à la fin de l'été de répondre positivement** à l'appel de la Commission européenne et j'ai demandé à l'Agence nationale de la recherche, l'ANR, **de participer financièrement aux côtés du CNRS**, à l'ERA NET- COFUND qui lancera prochainement des appels d'offres portant notamment sur l'intégration de la dimension du genre dans les programmes et contenus de recherche. **Près de 300 000 euros ont été débloqués pour que la France participe à cette initiative.**

Mais notre rôle en tant qu'Etat membre, ce n'est pas seulement d'accompagner un mouvement européen. Nous devons aussi être aux côtés

de nos partenaires pour être une force de proposition auprès de la Commission européenne pour aller de l'avant en matière d'égalité femmes-hommes.

Notre retard en matière de féminisation de la recherche est une triste réalité au niveau européen.

Je ferai donc des propositions à la Commission pour que nous soyons plus ambitieux pour intégrer cette dimension du genre dans la stratégie européenne de ressources humaines pour la recherche.

Nous l'avons tous dit au cours de nos échanges, les préjugés sont tenaces. Ils contribuent encore beaucoup à dissuader les jeunes filles de s'engager dans des carrières de chercheurs et à dissuader des employeurs de leur faire confiance.

C'est pourquoi, à l'image de ce que nous avons fait depuis 15 ans avec le prix Irène Joliot-Curie pour promouvoir les vocations scientifiques, je proposerai à la Commission européenne de lancer dès 2017 un grand prix européen destiné à récompenser des jeunes chercheur.e.s ayant fait des travaux qui apportent des avancées en matière d'égalité femmes-hommes.

Enfin, certains d'entre vous le savent, la France accueillera en 2018 la conférence ministérielle de Bologne qui réunit de nombreux Etats convaincus que l'enseignement supérieur est l'un des éléments-clés de la croissance et de la société de la connaissance du XXIème siècle en Europe.

Je proposerai à l'ensemble de nos partenaires que la question du genre soit au cœur des discussions sur l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche que nous voulons construire.

Là aussi, il faut rappeler une évidence : cet espace européen ne pourra être porteur de transformations démocratiques et citoyennes, économiques et technologiques, sociales et politiques que si les femmes et les hommes, les

étudiantes et les étudiants, les enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs ont tous les mêmes chances de réussite dans leurs cursus, leurs recherches, leurs carrières, et ce quelles que soient les filières.

Nous avons un devoir d'ambition pour l'égalité. C'est l'idée que je me fais du projet européen et c'est le sens dans lequel la France va travailler pour les deux années qui nous séparent de cet évènement majeur.

Il y a une dernière évidence, trop rarement évoquée à mon sens, que je voudrais également partager avec vous.

Je ne pense pas l'égalité femmes-hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche parce que les femmes auraient je ne sais quelles vertus qui les rendraient « complémentaires » des hommes.

J'y crois parce que j'ai la certitude que l'équilibre femmes-hommes et la mixité d'une manière générale sont la garantie d'un surcroît d'intelligence collective et parce que notre Université et notre recherche ne peuvent, face aux défis qui sont devant nous, plus longtemps se passer de l'intelligence d'une moitié de l'humanité !

Je ne pense pas l'égalité comme une revanche des unes sur les autres ou comme un dû pour quelques-unes. Je veux faire avancer la cause des femmes dans l'enseignement supérieur et la recherche, parce qu'elles ont évidemment leur mot à dire, qu'elles ont un rôle à jouer et parce que je crois que c'est efficace pour répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain.

On a trop souvent tendance à présenter cette question de l'égalité comme une simple question de justice sociale. C'est certes important mais il faut aussi dire que c'est une question d'efficacité collective.

La diversité dans la gouvernance de nos universités, la lutte contre le sexisme ou les violences sexuelles, la mixité dans la composition de nos équipes de recherche, ce ne sont pas des handicaps ou des figures imposées.

Ce sont des vrais leviers du changement et des atouts qu'il faudra mieux mesurer à l'avenir et qu'il faudra valoriser à l'échelle des établissements des Etats et de l'Union.

3. Evidemment, les inégalités présentes ne sont pas le fait du seul monde universitaire et de la recherche. J'ai bien conscience que seul un travail transversal et global pourra faire évoluer la société

Vous le savez, je m'exprime aujourd'hui à plusieurs titres.

J'ai été ministre des droits des femmes entre 2012 et 2014 et j'ai accompagné la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche de l'époque pour faire avancer l'égalité.

Ensemble, nous avons financé l'étude VIRAGE dont il a été question dans nos échanges et qui apportera de précieuses données pour les politiques publiques de lutte contre les violences faites aux femmes.

J'ai engagé à l'époque une politique globale et transversale pour les droits des femmes avec la conviction que tout se recoupe : agir pour l'égalité professionnelle, agir contre les violences faites aux femmes, agir pour l'égalité dans les pratiques sportives, culturelles ou encore pour les droits sexuels et reproductifs.

Tous ces combats sont nécessaires. Ils sont multiples les facteurs qui, dès le plus jeune âge, enferment les jeunes filles dans des destins souvent étriqués et dans des orientations où la liberté cède trop souvent face aux conformismes.

C'est aussi comme ministre de l'éducation nationale, la première femme en France à occuper ce poste, que je m'adresse devant vous en ayant conscience de la responsabilité qui est celle du système éducatif pour faire progresser l'égalité.

C'est une attente forte exprimée par les associations, qui jouent un rôle si important dans ce combat pour les droits des femmes, et par le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes que préside avec une énergie sans pareil Danièle BOUSQUET.

Depuis la loi de refondation de l'école de la République, nous avons construit les outils pour que l'égalité des sexes ait toute sa place à l'école : nous avons créé un enseignement moral et civique, nous déployons partout la pédagogie de la laïcité, nous avons élaboré des outils pour les enseignants et nous avons fait de la mixité des métiers un point fort du parcours d'orientation des élèves.

Avec la fondation l'Oréal, partenaire de cette 9^{ème} conférence, nous avons en 2015 engagé une étude à l'échelle de la région Ile-de-France pour mesurer l'effet des parrainages apportés aux lycéennes par des femmes de science pour les aider à s'orienter vers les sciences.

Les résultats seront rendus publics prochainement et je crois savoir qu'ils nous inciteront à démultiplier notre action. Une action que je souhaite pérenne et qui devra impliquer aussi l'université pour soutenir le plus loin possible les jeunes femmes qui s'engagent dans les filières scientifiques.

Evidemment, cette action dans le champ scolaire ne pourra être efficace sans l'apport de la recherche et des formations à l'égalité. C'est ce défi qui est au cœur des écoles supérieures du professorat et de l'éducation que nous avons voulu rattacher à l'université précisément pour permettre aux jeunes professeurs de tirer profit de cette proximité avec la production du savoir et la recherche.

Je sais qu'il reste encore beaucoup de chemin à accomplir, mais nous sommes sur la bonne voie.

4. Tout cela nous ramène évidemment à l'enseignement supérieur et à la recherche.

Je le dis clairement, je ne crois pas dans une politique du laisser-faire qui produirait à elle seule l'égalité à laquelle nous aspirons ; je crois dans une politique volontariste qui sait combiner l'impulsion, la transparence sur les objectifs et les résultats, et l'usage de la norme s'il le faut.

Depuis 2012, notre ministère s'est engagé dans une politique active pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette politique s'incarne dans des feuilles de route annuelle, qui sont évaluées et qui nous permettent d'afficher nos objectifs et, progressivement, des résultats.

Parce que nos établissements d'enseignement supérieur sont autonomes, cette politique associe évidemment aussi les établissements et c'est bien à chaque établissement de construire sa politique de l'égalité. Beaucoup ont des projets ambitieux, qu'il s'agisse de l'égalité professionnelle, de la lutte contre les violences sexistes ou encore de la promotion de la parité dans la gouvernance.

Evidemment, nous l'avons vu, nous sommes encore loin du compte mais cela ne doit pas nous dissuader, car nous avançons vraiment :

En 2012, la loi a été modifiée pour réduire drastiquement les discriminations induites par des jurys de recrutement déséquilibrés. Et il y a aujourd'hui déjà des résultats tangibles de cette évolution malgré les difficultés soulevées dans certaines disciplines par la faible part des femmes.

En 2013, nous avons, avec ma prédécesseure, Geneviève Fioraso, décidé de changer la loi pour donner plus de places aux femmes dans les conseils d'administration des universités.

Et les résultats sont là : nous sommes passés de 35 % de femmes à des conseils d'administration pratiquement tous paritaires. Je regrette qu'au niveau de l'élection des présidents, nous ne progressions que trop peu.

Et puis, sous l'impulsion de la loi, là aussi, nous avons fait en sorte que l'encadrement supérieur du ministère soit exemplaire.

Pour tout vous dire et il y a là un hasard malicieux, j'ai proposé ce matin même au président de la République de nommer une nouvelle rectrice. La conséquence ? De manière absolument inédite chez les hauts fonctionnaires, nous atteignons ainsi **la parité parfaite parmi les représentants directs du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le territoire. En 5 ans, nous serons donc passées de 27 % de femmes parmi les recteurs à 50 % !**

Voilà la preuve que le volontarisme fonctionne et que nous avons le pouvoir et donc le devoir de faire bouger les lignes.

Je souhaite bien sûr poursuivre ce mouvement de féminisation de l'encadrement supérieur du ministère. Les inspections générales du ministère me remettront courant novembre de nouvelles propositions pour avancer sur ce sujet.

Je ne leur ai donné qu'un mot d'ordre : être ambitieux !

Chacun l'aura bien compris, ce message de volontarisme s'adresse à tous les responsables de l'enseignement supérieur et de la recherche ; car c'est bien l'implication du top management qui est une clé pour gagner du terrain pour l'égalité femmes-hommes.

5. Je voudrais pour finir évoquer trois impulsions que je souhaite donner pour franchir de nouvelles étapes.

Elles seront déclinées dans ma feuille de route 2017 pour l'égalité femmes-hommes :

1/ **D’abord, à l’échelle des établissements**, je rejoins les propos du Commissaire Moedas, il nous faut briser les barrières, qu’elles soient visibles ou invisibles.

Les établissements d’enseignement supérieur et les organismes de recherche ont commencé à produire des statistiques sexuées. Je veux encourager ce mouvement pour que chacun se dote et publie au cours de l’année 2017 son bilan de situations comparées entre les femmes et les hommes.

Cette transparence est indispensable ; elle est la condition d’un débat éclairé, d’une prise de conscience, et de la définition d’objectifs précis.

Pour donner un signal, j’ai voulu montrer l’exemple.

Après un échange avec les partenaires sociaux du ministère, je publierai à l’automne 2016 le premier rapport ministériel de situations comparées sur l’égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il deviendra l’outil de référence pour l’ensemble des responsables et des partenaires du ministère.

Dans le respect de leur autonomie, nous avons aussi intégré la question du genre dans le dialogue contractuel avec les établissements. Ce dialogue sera donc désormais aussi un temps d’évaluation des engagements et des résultats pris par chacun d’entre eux sur l’égalité femmes-hommes.

J’ajoute que la liste des indicateurs et des critères retenus dans le dialogue contractuel avec les établissements sera rendue publique. Je demanderai d’ailleurs au Haut conseil de l’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur de me faire des propositions précises de critères qui seront donc connus à l’avance des établissements.

Je le dis aux responsables d’établissements : je ne conçois pas ce travail comme l’occasion de jeter la pierre à tel ou tel qui n’aurait rien fait ; par contre je n’hésiterai pas à valoriser ceux qui sont engagés et favorisent la mixité, la parité

et le travail sur les parcours de carrière. **Je crois à cette politique pour favoriser l'émulation collective.**

2/ **A l'échelle du ministère lui-même**, j'ai inscrit en 2016 à l'agenda social du ministère la question de l'égalité femmes-hommes.

Nous avons depuis décidé, avec les organisations syndicales, d'avancer sur les questions de carrières des femmes au sein de l'ESR. Il y a un travail d'étude approfondi à faire sur les phénomènes d'autocensure chez les enseignants-chercheurs, sur la question de la mobilité et de ses conséquences sur la progression de carrière des femmes, sur l'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle.

J'ai également décidé de suivre l'exemple d'autres ministères qui se sont engagés dans la labellisation de leurs processus de ressources humaines en matière d'égalité femmes-hommes, de prévention des discriminations et de promotion de la diversité. Cette labellisation sera effective en 2017, je m'y engage.

Ces évolutions doivent évidemment s'accompagner d'un travail sur la formation à l'égalité dans l'enseignement supérieur ; c'est un chantier déjà engagé et nous avons prévu prochainement une journée de sensibilisation aux discriminations à l'intention des directeurs généraux des services et directeurs des ressources humaines des établissements d'enseignement supérieur.

Enfin, je crois aussi à la mobilisation des femmes dirigeantes du ministère elles-mêmes. Elles sont désormais regroupées autour de Brigitte Plateau et de la rectrice Sophie Béjean dans l'Association pour les femmes dirigeantes de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (AFDESRI).

J'ai accordé mon soutien à cette 1^{ère} association professionnelle et je la soutiendrai toujours, car ce travail de réseau est essentiel pour les femmes, qui en manquent trop souvent.

3/ Enfin, je terminerai avec la recherche, sujet sur lequel, il nous faut aller plus loin.

J'ai évoqué tout à l'heure l'engagement financier du ministère et de l'ANR aux côtés du CNRS pour répondre à l'appel de la commission européenne et prolonger l'initiative GenderNet ERA-NET.

Plus globalement, l'objectif de la stratégie nationale de recherche que j'ai arrêtée en 2015 permettra de mieux prendre en compte la question du genre, non seulement dans le domaine des sciences humaines mais aussi de manière transversale pour faire progresser les connaissances dans d'autres sciences où il est essentiel de développer les recherches genrées.

C'est ainsi que j'ai demandé à l'ANR d'intégrer cette question du genre de manière transversale dans son plan d'action 2017 ; et je m'assurerai que cette dynamique continue d'être approfondie dans les années qui viennent.

J'ai également demandé à Monsieur Alain Bérétz, le tout nouveau directeur général de la recherche et de l'innovation de mon ministère, de me faire rapidement des propositions pour que nous examinions comment garantir que les jurys de sélection des projets de recherche soient composés de manière équilibrée voire paritaire.

En tout état de cause, nous travaillerons avec lui pour que les appels à projets concernant la recherche puissent désormais prévoir dans leurs cahiers de charges, l'obligation de préciser comment est prise en compte l'égalité femmes/hommes, qu'il s'agisse de la composition des équipes de recherche ou encore de la politique de l'établissement porteur du projet.

Evidemment, chacun de ces engagements sera intégré à la feuille de route française pour l'espace européen de la recherche que je communiquerai à la Commission parce que je veux que la France soit une force permanente de proposition sur ce sujet et que je veux aussi tirer le parti des bonnes pratiques que vous tous vous avez échangé pendant ces trois jours.

6. Vous le voyez, mesdames et messieurs, le programme de travail n'est pas mince.

Mais quand on entend les attentes qui se sont exprimées au cours des trois journées de travail et quand on réfléchit aux bénéfices potentiels que nous pouvons attendre d'une meilleure prise en compte de l'égalité dans l'enseignement supérieur et la recherche, un tel programme de travail apparaît absolument nécessaire !

Ce travail, il se fera évidemment avec nos partenaires européens que je remercie une nouvelle fois pour leur présence aujourd'hui et tout au long de cette conférence européenne.

Vous l'avez compris aussi, des rendez-vous sont déjà pris :

Ce sera celui de Bâle dont l'université s'est portée candidate pour accueillir l'organisation de la 10ème conférence européenne de l'égalité entre les femmes et les hommes en 2018.

Ce sera aussi celui de Paris, en 2018, pour donner un nouvel élan au processus de Bologne.

Alors, je vous rassure, je n'oublie pas que des échéances démocratiques nous attendent, en France, en 2017. Malgré tout, permettez-moi de vous dire, mesdames et messieurs, que j'ai déjà hâte de vous retrouver toutes et tous en 2018 à Paris !

Je vous remercie.